

**Modification 1
(Q et R 1 à 5)**

**Demande d'offres à commandes (DOC) pour des services d'inspection, d'entretien et de réparation de véhicules
Centre de recherche et de développement d'AAC à Brandon**

**Numéro de référence dans le système Achats et ventes : PW-18-00847196
Avis d'appel d'offres : 01R11-19-S011**

La présente modification vise à répondre aux questions posées par un éventuel soumissionnaire pendant la période de soumission. Voici les questions et les réponses :

QUESTION 1 : Comment définissez-vous une « attestation écrite »?

RÉPONSE 1 : [Lettre sur du papier à en-tête fournissant les renseignements demandés à l'annexe C, avec la signature du propriétaire ou du gestionnaire.](#)

QUESTION 2 : Un document incluant une liste de nos services et signé par le propriétaire ou le gestionnaire est-il suffisant à titre d'attestation écrite?

RÉPONSE 2 : [Oui, voyez la réponse à la question 1.](#)

QUESTION 3 : Le fait d'utiliser le numéro de carte ARI et le numéro de série du véhicule dans **ARI Partner Connect** suffit-il pour une commande subséquente par carte ARI? Dans l'affirmative, quelle attestation écrite exigeriez-vous à titre de preuve que nous l'utilisons?

RÉPONSE 3 : [Oui, cela suffit. On peut l'indiquer dans une lettre signée.](#)

QUESTION 4 : Lorsque j'envoie la DOC, dois-je envoyer l'annexe G dans une enveloppe séparée ou puis-je la mettre dans une petite enveloppe scellée que je placerai dans la grande enveloppe contenant la proposition?

RÉPONSE 4 : [L'annexe G peut être envoyée dans une petite enveloppe placée à l'intérieur de la grande enveloppe de la proposition.](#)

QUESTION 5 : En quoi consiste la modification du système « achats et ventes » et où puis-je la trouver une fois qu'on m'a répondu?

RÉPONSE 5 : [La modification sera sous forme de pièces jointes aux questions et réponses. Elles seront affichées sur le site Achats et ventes, tout comme l'appel d'offres initial.](#)